L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 26 numéro 18, 6 mai 2011

Dans nos pages cette semaine

Soins spécialisés à Hay River

Inauguration officielle

Page 3

Soup Kitchen à Hay River

Enfin le retour de la soupe populaire!

Page 3

Dans le prochain numéro

Élection fédérale dans Western Arctic

Un troisième mandat

Avec 7 140 bulletins, Dennis Bevington recueille le plus grand nombre de votes de sa carrière fédérale.

Haranguant la foule, le député néo-démocrate pointe la direction de son parti alors qu'il est chargé d'un troisième mandat à Ottawa. (Photo : Maxence Jaillet)

Maxence Jaillet

Amorçant son discours devant ses partisans en remerciant les différents candidats qui ont couru ce marathon électoral contre lui, Dennis Bevington, le réélu néo-démocrate des TNO, s'est lancé dans une plaidoirie enflammée qui pointait du doigt Ottawa et sa toute récente majorité conservatrice. « Ce sera un honneur et un privilège de vous représenter à la Chambre des communes, mais ce sera un dur labeur. Chapeau bas, au Parti conservateur qui a obtenu la majorité aujourd'hui. Je veux toutefois les prévenir : nous allons traquer chacun de vos pas, pour nous assurer que ce qu'il se passe à la Chambre des communes va profiter à l'ensemble des Canadiens en tout temps. »

Fort de ses deux derniers mandats, Dennis Bevington explique combien les choses vont changer pour lui, maintenant que le Nouveau Parti démocratique a accaparé le titre d'opposition officielle. « J'ai travaillé très fort depuis cinq ans pour devenir un bon représentant des TNO à la Chambre des communes, et ce n'est pas un travail facile. Maintenant, avec ce caucus néo-démocrate plus important, ce sera plus facile pour moi de travailler à Ottawa, car il y a aura un meilleur partage des tâches », espère Dennis Bevington.

Il avance qu'il se concentrera davantage sur sa circonscription, maintenant qu'il peut profiter de 101 autres députés au sein de son caucus. « Dans les comités auxquels je siégeais, j'étais souvent le seul représentant de mon parti. Par exemple, quand je siégeais aux Transports, je devais m'occuper des routes, des voies ferrées, de l'aérien, de la marine, enfin tout. Maintenant je vais avoir quatre à cinq collègues avec moi avec qui je vais partager le travail avec chacun des comités, et cela va faire une grosse différence pour moi », se réjouit-il.

Si de multiples comités prennent une certaine couleur orange, le député du Western Arctic est également confiant quant à la représentation nordique qu'exercera le Nouveau Parti démocratique. « Il y a plusieurs députés qui ont été élus dans les régions du Nord du Canada, alors nous ferons un meilleur travail pour le Nord également. » Lundi, avec les TNO, le NPD a remporté les sièges du Nord de la Colombie-Britannique, du Nord du Manitoba, d'une des deux circonscriptions du Nord de l'Ontario, du Nord du Québec et du Nunavik, et de la circonscription de Manicouagan qui englobe la Basse-Côte-Nord du Québec. Sur la carte du pays, cela laisse huit autres circonscriptions géographiquement nordiques aux mains des conservateurs. « Nous avons une très forte représentation pour les résidents du Nord au sein de l'opposition et nous allons prendre la parole », assure-t-il.

Les candidats défaits

Après le résultat de ces élections qui ont vu 55,2 % des électeurs ténois s'exprimer, les trois autres candidats du Western Arctic sont venus féliciter M. Bevington. En serrant la main de son adversaire, Sandy Lee, qui représentait les conservateurs, elle a qualifié la bataille qu'ils se sont livrés de « belle course ». C'est avec une avance de plus de 2 000 bulletins que Dennis Bevington a obtenu sa réélection. Il a recueilli 7 140 voix alors que Sandy Lee s'est contentée de 5 001 votes. « Je suis très fière du travail accompli durant cette campagne. Se présenter contre un député sortant est toujours difficile. Je n'aurais rien fait différemment! », expose-t-elle en entrevue. S'affirmant ravie et heureuse pour le chef conservateur, la candidate s'est également exprimée sur les deux autres territoires canadiens et le fait que seuls les TNO ne se retrouvent pas au sein du gouvernement. « J'espère que nous ne perdrons pas trop en n'ayant pas de siège à la table du caucus conservateur »,

Élection
Suite en page 2

Élection

Suite de la une

a-t-elle conclu.

Pour le candidat libéral, Joe Handley, qui a récolté 2 872 votes, la déception se ressent sur le plan national autant que sur ses résultats locaux. « Je suis inquiet face à un gouvernement conservateur majoritaire et une opposition néo-démocrate. Harper n'a jamais montré beaucoup d'intérêt envers les enjeux autochtones. Et tant que nous n'avons pas réglé ces enjeux, il sera très difficile d'avoir une économie forte pour le Nord. Alors ce que je peux voir, c'est que beaucoup de gens passeront du temps au palais de justice [pour défendre leurs droits] », prévoit M. Handley.

Eli Purchase, le candidat du Parti vert a reçu 3,1 % des votes avec 477 voix. Il se dit très heureux de sa campagne et félicite la chef de son parti, Mme May, qui a réussi à être la première candidate du parti à être élue.

Bonnie Dawson, la candidate pour l'Animal Alliance Environment Voters Party of Canada, s'est réjouie d'avoir récolté 87 votes. « C'est beaucoup plus que je ne l'aurais imaginé ! », a-t-elle partagé.

Elle espère que son parti sera représenté par plus de candidats aux prochaines élections.

Les réactions ténoises

« Je n'étais pas vraiment surpris, de commenter le premier ministre ténois, je savais qu'il y avait de bonnes chances que nous voyions une majorité conservatrice au Canada. Mais il a été intéressant de voir le changement qui s'est effectué au sein des autres partis. » Floyd Roland a complété son analyse en notant que Dennis Bevington avait démontré qu'il avait le soutien des résidents à travers les TNO et que de la perspective du gouvernement ténois, peu de choses changeront quant à la relation de travail avec ce membre du parlement. « [Que M. Bevington fasse parti de l'opposition officielle] ne change pas notre approche en tant que gouvernement. Nous possédons nos dossiers clés que nous faisons avancer, nous avons travaillé dur pour établir de bonnes relations de travail avec le gouvernement fédéral, et nous continuerons sur cette lancée comme auparavant. »

Bill Erasmus, le chef de la Nation dénée a lui aussi tenu à féliciter M. Harper et M Bevington. Pourtant, celui qui durant cette campagne a reproché aux conservateurs leurs procédures et approches comme étant insatisfaisantes aux yeux des Premières Nations dénées, a déclaré que « peu importe le gouvernement en place à Ottawa, les Premières Nations étaient impatientes de voir les traités respectés et les services et programmes livrés aux communautés autochtones ».

L'ancien candidat conservateur, Brendan Bell, défait aux élections de 2008, s'est dit très heureux que le Canada obtienne finalement un gouvernement majoritaire, ce qui selon lui sonnait le glas des élections à répétition. « Je reste très surpris de la montée du NPD au pays et spécialement au Québec. C'est incroyable de voir ce qu'ils ont pu faire au Bloc Québécois, ce qui clôt très bien le débat sur la séparation. Alors du point de vue où je me tiens, c'est une soirée très encourageante et je pense que plusieurs Canadiens pensent la même chose. »

Élections fédérales

Les Canadiens donnent une majorité à Harper

Danny Joncas

OTTAWA – Il aura fallu qu'il goûte à la défaite en 2004 puis que les Canadiens lui confient des mandats minoritaires en 2006 et en 2008 avant que le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, n'obtienne la majorité tant recherchée.

Ainsi, force est de constater qu'en raflant 167 des 308 circonscriptions canadiennes lors de l'élection du 2 mai, le message sans cesse répété par Stephen Harper durant la campagne à l'effet que le Canada avait besoin de stabilité aura trouvé écho. Fort de cette victoire, c'est un Stephen Harper souriant comme on le voit rarement qui s'est présenté devant une foule partisane réunie à Calgary une fois les résultats confirmés.

« Je veux vous remercier encore, pour une cinquième fois en neuf ans », a-t-il d'abord lancé en référence au fait que le pays avait souvent été plongé en élections ces dernières années.

« La campagne a été longue et nous pouvons maintenant tourner la page et nous concentrer sur le long terme. Nous pouvons maintenant mettre en œuvre notre plan pour la croissance, et ça commence dès demain. Nous allons gouverner pour tous les Canadiens, incluant ceux et celles qui n'ont pas voté pour nous », a poursuivi M. Harper, qui est devenu le premier chef conservateur de l'histoire à remporter trois élections d'affilée.

Le premier ministre, qui entend présenter le même budget qui avait été rejeté par l'opposition en mars, a conclu son allocution en identifiant ses quatre priorités, à savoir la création d'emploi, l'aide aux familles et aux aînés, l'élimination du déficit et la sécurité publique.

L'ascension des néo-démocrates

En cette soirée électorale, la victoire des conservateurs a quelque peu été éclipsée par la spectaculaire percée du Nouveau Parti démocratique (NPD) de même que par la déconfiture du Parti libéral et du Bloc Québécois. Dans le cas du NPD, qui comptait 36 députés au moment du déclenchement des élections, il se retrouve aujourd'hui avec 102 députés à la Chambre des communes tandis que du côté des autres partis, ils ont tous deux affiché le pire résultat de leur histoire.

Preuve que les libéraux et les bloquistes ont connu une journée difficile, les chefs respectifs Michael Ignatieff et Gilles Duceppe ne sont même pas parvenus à se faire réélire. Du côté des libéraux, qui comptent désormais 34 députés, on a surtout perdu des circonscriptions au profit des conservateurs dans la grande région de Toronto. Quant au Bloc Québécois, ses appuis sont principalement allés au NPD, le Bloc passant de 51 députés élus en 2006 à 49 en 2008 puis à seulement quatre en 2011. Le NPD, qui ne comptait que Thomas Mulcair comme député québécois à la dissolution du parlement, en compte aujourd'hui 58.

« Ce soir, les Canadiens ont voté pour améliorer leur système de santé, pour une meilleure égalité des revenus de retraite, pour aider les familles à joindre les deux bouts et pour mettre fin au même vieux débat et aux joutes politiques », a déclaré le chef du NPD et nouveau chef de l'opposition officielle, Jack Layton, s'exprimant comme s'il venait d'être porté au pouvoir. M. Layton s'est par ailleurs dit prêt à travailler avec un gouvernement conservateur majoritaire. « J'ai appelé M. Harper pour le féliciter de l'avoir emporté. C'est un accomplissement non négligeable. Je lui ai souhaité bonne chance et je lui ai exprimé mon désir de travailler avec son parti et les autres partis pour obtenir des résultats », a-t-il indiqué.

Quant à Michael Ignatieff et Gilles Duceppe, ils ont tous deux pris le blâme pour l'échec de leur parti avant d'annoncer leur démission, M. Duceppe le soir même et M. Ignatieff le lendemain matin.

Enfin, soulignons que le Parti vert a réussi à faire élire une première députée alors que la chef Elizabeth May a défait un ministre conservateur sortant, Gary Lunn, dans la circonscription de Saanich-Gulf-Islands, en Colombie-Britannique.

Échos de la taïga

CIVR 103,5 FM

En collaboration avec Radio Taïga

Pas de gouvernement autonome

Les résident du Nunavik on rejeté la formation d'un gouvernement régional autonome.

Ce sont 66 % de la population inuite du Québec qui a répondu *non* au référendum du 27 avril dernier.

La question demandait si les électeurs appuyaient l'entente signée par Ottawa, Québec et la société Makivik qui aurait doté les Inuits d'une autonomie en santé et en éducation.

Les négociations devront donc se poursuivre avec les communautés autochtones du Nord du Québec pour bonifier ce projet d'entité régionale indépendante.

Premier incendie

Le premier incendie de la saison a brulé pendant plus d'une semaine sur le territoire du Parc national Wood Buffalo. Le brasier s'est étendu sur plus de 8 000 hectares de forêt, à 40 km à l'ouest de Fort Chipewyan, situé à proximité de la frontière entre l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest. Jean Morin, l'officier en chef de la gestion des feux, explique que ce feu qui a été contenu entre plusieurs lac et rivières a devancé d'un mois la date du dernier record de feu printanier. Si celui-ci n'a causé aucun dégât matériel ni blessé personne, il n'en reste pas moins qu'il a été attribué à la négligence humaine.

Fred Henne

Le parc Fred Henne a été reconnu comme la destination favorite des véhicules récréatifs par les lecteurs de *RV West Magazine*.

Le parc de Yellowknife se place en troisième position derrière l'état de l'Arizona et la côte de l'Oregon.

Le ministre du tourisme s'est enorgueilli de cette récompense en disant que ce prix confirmait que les Territoires du Nord-Ouest détenaient quelques-uns des meilleurs parcs dans l'Ouest de l'Amérique du nord.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a investi 7,8 millions de dollars dans les parcs territoriaux depuis les quatre dernières années.

Recyclage

Pour la 10e édition de la campagne de recyclage des annuaires, 15 écoles des territoires se sont partagés la coquette somme de 9 050 $ en donation pour leur efforts de recyclage.

L'entreprise de télécommunication Northwestel a ainsi récupéré plus de 6 000 bottins téléphonique sur une période de six semaines.

À Yellowknife, les écoles Allain St Cyr et William Macdonald ont toutes deux reçu un montant de 750 $, qui correspond à la plus haute récompense du programme. Au sein de l'école William Macdonald, c'est la classe d'immersion de 8e année de Mme Deveraux qui a récolté le plus d'annuaires. Les élèves seront récompensés par deux périodes d'activités divertissantes.

Soins spécialisés à Hay River

Inauguration officielle

Le programme d'aide à la vie en société de Hay River a célébré son inauguration officielle le 28 avril dernier.

Édith Vachon-Raymond

Le centre de jour de Hay River a finalement inauguré sa présence officielle au sein de la collectivité, le 28 avril dernier. Près d'une cinquantaine de personnes, notamment des acteurs politiques et gouvernementaux des Territoires du Nord-Ouest, se sont déplacées pour l'événement. Le centre, qui a ouvert ses portes à quelques clients dès le mois d'avril 2009, sera ouvert afin d'être opéré à sa pleine capacité dès les prochaines semaines. Un projet qui aura mis quatre ans avant de voir le jour.

En plus des dix lits offerts à une clientèle permanente et des deux lits offerts à des fins de répit, le programme territorial d'aide à la vie en société (PRJAVS) sera ouvert aux membres de la collectivité. « Le centre est désormais prêt à offrir une gamme complète de programmes et d'activités pour ses clients », assure Mme Sue Cullen, présidente-directrice générale des services de santé et de services sociaux de Hay River, en entrevue avec *L'Aquilon*. Parmi les activités proposées, on retrouve des activités reliées au recyclage, à la cuisine ainsi qu'aux ordinateurs, des cafés-rencontres afin de lire les journaux et du bricolage. « Ce programme territorial répond à des besoins uniques présents dans nos collectivités », ajoute-t-elle. Le PRJAVS a été mis en place afin de répondre aux besoins d'individus ténois, âgés de plus de 19 ans, atteints d'une déficience intellectuelle degré modérée à sévère. Il leur permet de socialiser dans le cadre de programmes spécialisés.

Lors de l'inauguration officielle, J. Michael Miltenberger, ministre de la Santé et des Services sociaux, a rappelé aux gens présents que ce centre était le symbole d'une lutte acharnée : « Ce centre représente notre lutte pour ces personnes déplacées dans le Sud du pays afin de les ramener dans leur communauté, leur famille et leur culture. » Jusqu'à maintenant, trois individus ont pu regagner les TNO grâce à ce centre. Pour sa part, la députée de Hay River Sud, Mme Jane Groenewegen, a rappelé « qu'une société peut être jugée sur la façon dont elle prend soin des plus vulnérables ».

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. J.Michael Miltenberger, en compagnie de Mme Sue Cullen, présidente directrice générale des Services de santé et de services sociaux de Hay River, lors de la visite du centre de jour. (Photo : ÉVR)

Selon M. Paul Delorey, le député de Hay River Nord, cette inauguration est attendue depuis des années : « Cet endroit a toute une histoire! » L'endroit où a été construit le nouveau centre était autrefois un établissement pour les jeunes contrevenants, désigné sous le nom de Dene K'onia. Ce dernier a fermé ses portes afin d'être rénové. Les services correctionnels ont finalement été déplacés vers Yellowknife, laissant le terrain vacant. « Ça doit faire certainement six ou sept ans que nous avons avancé l'idée de ce projet », explique M. Delorey.

Présent dès les débuts des démarches pour qu'un tel centre voit le jour, M. Delorey félicite son inauguration : « Il s'agit d'un établissement très nécessaire aux TNO, en plus d'être un modèle. » Il souligne que ce projet a été initié dans le but de prendre plus d'expansion dans les prochaines années.

Le traditionnel ruban a été coupé par Mme Cullen, M. Miltenberger, les députés de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, Mme Groenewegen et M. Delorey, ainsi que par l'un des résidents du centre de santé.

Soup Kitchen à Hay River

Enfin le retour de la soupe populaire!

La soupe populaire de Hay River a célébré sa cérémonie d'ouverture officielle, le 29 avril dernier.

Édith Vachon-Raymond

D'abord annoncée comme une cérémonie sur le gazon, puis sur la glace, c'est finalement dans une ambiance printanière que la Soup Kitchen a pu célébrer son ouverture officielle.

La Soup Kitchen, la soupe populaire de Hay River, a enfin mis fin à un chapitre tumultueux de son histoire, le 29 avril dernier, en célébrant l'ouverture officielle de son nouvel emplacement. Plus d'une vingtaine de personnes sont venues assister à cette cérémonie qui devait avoir lieu depuis juin dernier. La fébrilité et les sourires étaient certes de mises lors de cet événement. Parmi les invités d'honneur, on retrouvait notamment Kelly Schofield, maire de Hay River, Bev Gibb, bénévole impliquée auprès de la Soup Kitchen depuis plus de 15 ans et Chris Jeshe, de la Légion royale canadienne, qui sont venus s'adresser à la petite foule présente.

Bev Gibb a tenu à remercier les commanditaires, sans quoi cette réouverture n'aurait jamais pu se produire : « Il faut rappeler que la Soup Kitchen est opérée de façon 100 % bénévole. Tout est le produit de bénévolat ou de dons. » Elle a rappelé que la Légion royale canadienne de Hay River a remis 60 000 $ à la soupe populaire, en juin 2010, dans le cadre de leur 60e anniversaire au nord du 60e parallèle. « Nous allons continuer d'offrir notre soutien à la Soup Kitchen et à toute la collectivité », a affirmé M. Jeshe, ému, lors de cette cérémonie. La maison mobile a été fournie par Pierre Rocky Simpson, de Concept Energy Services ltée. La ville de Hay River a assuré, pour sa part, le déménagement. En outre, la soupe populaire a reçu une aide généreuse de la part d'Arctic Canada Construction, Stittco Utilities NWT, Taylor & Company et Carter Industry. « Sans Laura [Rose], nous ne pourrions être ici », a toutefois souligné Mme Gibb face au dévouement sans relâche de Mme Rose, qui se décrit souvent, à la blague, comme « présidente, chef et lave-vaisselle ».

Située derrière l'église catholique romaine de Hay River, la nouvelle maison mobile de la Soup Kitchen est plus spacieuse que celle autrefois située en face de l'intersection des promenades Woodland et Riverview, à Hay River. La soupe populaire a rouvert les portes à sa clientèle, il y a un peu moins d'un mois de cela, après avoir cessé temporairement de servir sa clientèle, pendant un mois et demi, en raison du déménagement. Si la soupe populaire a causé bien des soucis, c'est dorénavant une chose du passé. « Maintenant, tout se déroule doucement, sans anicroche », a affirmé Mme Rose qui n'en pouvait plus de cette attente interminable. Depuis sa réouverture, la Soup Kitchen a offert plus de 400 repas.

Ouverte pour la première fois en 1996, la soupe populaire de Hay River s'est donnée comme mandat de nourrir les affamés, sans discrimination aucune. En 2010, l'organisme de charité a fourni 3 902 repas chauds, en plus de fournir 63 boîtes à lunch a des élèves défavorisés des écoles primaires de Hay River.

Mme Rose est fière de présenter un menu varié à tous les jours de la semaine.

Territoires du Nord-Ouest Éducation, Culture et Formation

APPEL DE MISES EN NOMINATION

Prix d'alphabétisation du ministre de 2011

Connaissez-vous un jeune, un éducateur ou une organisation de votre collectivité qui excelle à promouvoir l'alphabétisation et à aider les autres à améliorer leur niveau de lecture et d'écriture dans l'une ou l'autre des langues officielles des TNO?

Voici l'occasion de rendre hommage à cet individu ou à cette organisation exceptionnel. Nous acceptons les nominations de trois catégories :

1. Les enseignants, les tuteurs ou les animateurs qui ont démontré un grand dévouement à l'égard de l'alphabétisation.
2. Les organismes, les comités d'alphabétisation ou les programmes qui prônent l'alphabétisation ou qui en améliorent le niveau dans leurs collectivités.
3. Les jeunes de 16 à 25 ans qui ont montré un grand dévouement concernant leur propre éducation et qui ont amélioré leur niveau de lecture et d'écriture, ou qui ont aidé les autres à atteindre leur but d'apprentissage en lecture et en écriture

Une personne ou une organisation sera sélectionnée par catégorie et chacune recevra une lettre de félicitations, un certificat et une plaque du ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.

Le Conseil de la fédération
Prix d'alphabétisation

APPEL DE MISES EN NOMINATION

Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération de 2011

Le Conseil de la fédération, établi en 2003 par les 13 premiers ministres des provinces et territoires du Canada, a désigné l'alphabétisation comme élément clé de toute première importance pour les Canadiens. Le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération de 2011 rend hommage aux réalisations d'un apprenant qui a surmonté des obstacles et qui a nettement amélioré son niveau de lecture et d'écriture dans l'une ou l'autre des langues officielles des TNO.

Nous acceptons les mises en nomination des apprenants ténois de tous âges. Le lauréat recevra une médaille du Conseil de la fédération et un certificat du premier ministre des Territoires du Nord-Ouest.

Les nominations doivent être accompagnées de deux lettres d'appui. Pour de plus amples renseignements ou pour demander un formulaire de mise en nomination, contactez :

Kathryn Walker
Coordinatrice, Alphabétisation
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Tél. : 867-920-8843 | Fax : 867-873-0237 | Courriel : Kathryn_Walker@gov.nt.ca

La date limite pour présenter une mise en nomination est le vendredi 27 mai 2011

Éditorial

Plein de questions

Alain Bessette

Plusieurs observateurs ont été estomaqués par les résultats du vote le 2 mai dernier. L'étonnement n'a pas été causé tant par l'élection d'un gouvernement majoritaire conservateur, mais plutôt par la performance du NPD (notamment au Québec), la dégringolade du Parti libéral du Canada (PLC) et l'effondrement du Bloc Québécois.

Plusieurs questions se posent sur l'avenir du portrait politique canadien, mais celles de l'avenir du Parti libéral du Canada et du Bloc Québécois feront partie de notre quotidien pour encore quatre années.

Le Parti libéral a toujours formé soit le gouvernement, soit l'opposition officielle. Le 2 mai, ils ont perdu plus de la moitié de leurs députés et ont été détrônés du rôle d'opposition officielle. Est-ce que c'est la fin du Parti libéral du Canada?

La question est judicieuse, surtout si on compare l'échiquier politique canadien à celui de la Grande-Bretagne où il reste à peu près deux options politiques : le Parti conservateur ou le Labour Party. Je n'ai pas de réponse à cette question, mais je crois sincèrement que le PLC n'est pas dans la même situation que sa contrepartie britannique. Ici, jamais le NPD n'a été au pouvoir à l'échelle fédérale. Il n'y a donc pas de tradition gouvernementale à l'échelle fédérale pour le NPD comme avec le Labour Party.

Le PLC devra-t-il se réinventer comme ce fut le cas pour le Parti progressiste-conservateur? Devant les résultats du 2 mai, la réponse est simple : Oui! Mais il serait improbable que le PLC puisse faire comme le Parti conservateur, en ce sens qu'aucun autre parti politique canadien n'a de réelles affinités avec eux. Bien sûr, le virage vert de Stéphane Dion avait créé certains liens de sympathie avec le Parti vert, mais ce mouvement marginal ne pèse pas très lourd dans la balance politique. La solution pour le PLC reposera probablement sur le renouvellement de son leadership et sur le repositionnement de son programme.

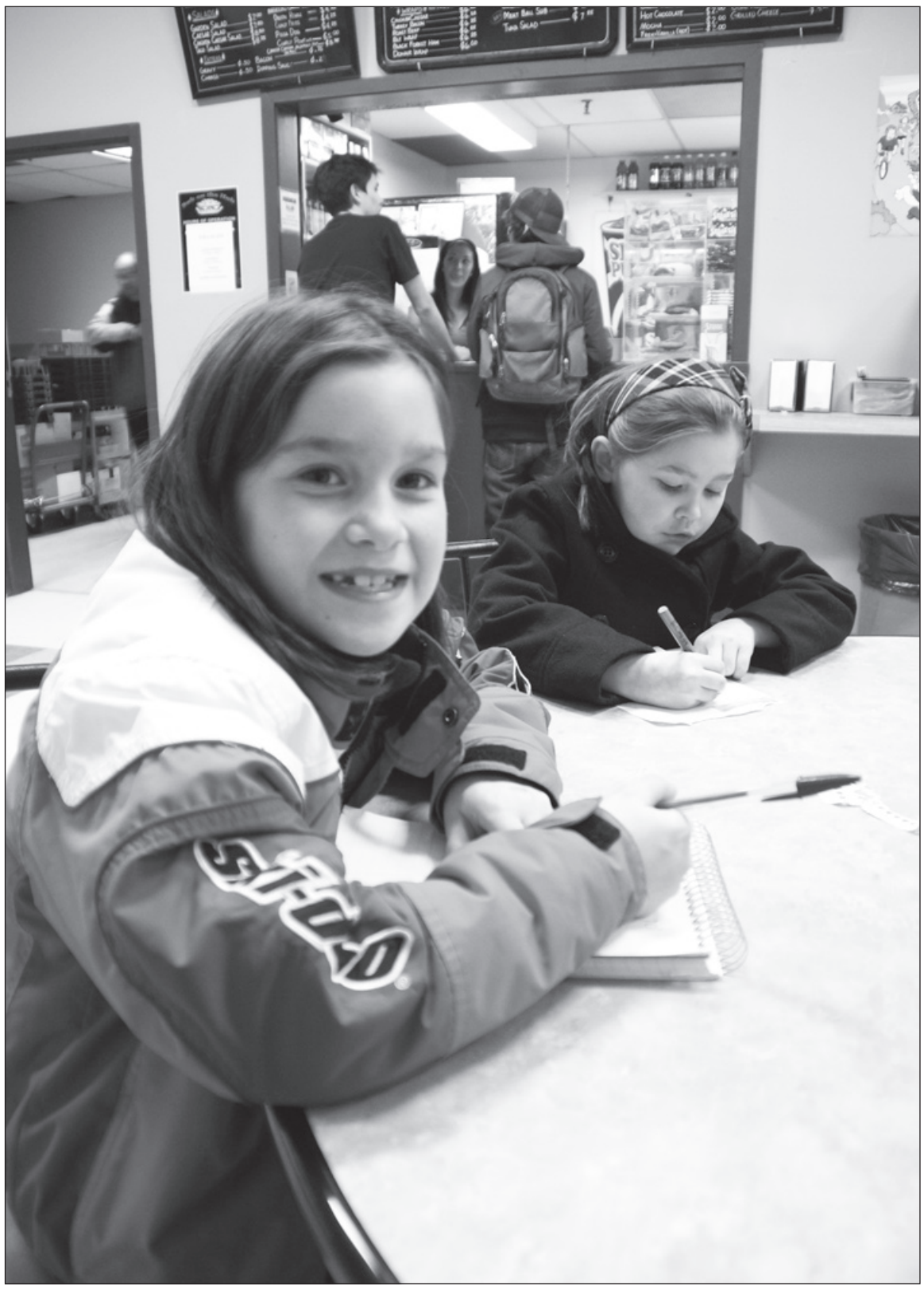

Brianna Goodwin et Mia McKenzie-Steinwand, deux élèves de l'école Boréale, écrivent des histoires de princesse pendant que leurs parents accomplissent leur devoir de citoyen, lundi le 2 mai dernier. (Photo : Édith V-R)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Édith Vachon-Raymond
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF Association de la presse francophone
Fondation Donatien Frémont
Office de la Distribution Certifiée — Les données de tirage sont mises à jour trimestriellement et sont certifiées par Deloitte & Touche périodiquement — Deloitte. Samson Bélair/Deloitte & Touche

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Association des francophones du Nunavut

Une décision obligatoire

Poussé par un jugement juridique lui étant défavorable, l'organisme porte-parole des francophones du Nunavut prend une décision qui satisfait.

Maxence Jaillet

L'Association des francophones du Nunavut (AFN) s'apprête à vendre un des trois bâtiments en sa possession au cœur d'Iqaluit. Se départir de ce bien immobilier semble être la solution aux problèmes financiers de l'organisme porte-parole des Franco-Nunavois.

Réunies le 18 avril en assemblée générale exceptionnelle, environ 25 personnes ont approuvé la décision du conseil d'administration francophone, soit la mise en vente d'un logement locatif bien situé dans la capitale, le même qui abritait auparavant les bureaux de l'organisme Resafan qui promeut les services de santé en français au territoire. Éric Corneau, le président de l'AFN espère dégager plus de 400 000 dollars de cette transaction, permettant à l'organisme de payer une majeure partie de ses différentes créances.

« C'était une soirée positive, considérant la situation dans laquelle nous nous trouvons. Les gens ont été satisfaits de la décision. Il y a eu beaucoup de questions sur le pourquoi de cette situation et nous avons pu fournir des réponses en toute transparence », rapporte Éric Corneau. Ce dernier explique qu'une ancienne employée de l'AFN, Danielle Samson, a épongé avec sa carte de crédit personnelle des dépenses autorisées afférentes à l'organisme durant l'exercice financier 2009-2010, alors qu'elle assurait le mandat de directrice générale par intérim. « L'Association a toujours fonctionné avec un budget d'organisation à but non lucratif, donc toujours avec un budget relativement serré », relate le président qui reconnaît la dette de l'Association envers Mme Samson.

N'ayant toujours pas reçu en intégralité les 40 000 dollars qu'elle a placés à son crédit Mme Samson a entrepris un recours en justice contre l'AFN afin de se faire rembourser. C'est un jugement défavorable à l'AFN qui a poussé l'Association à trouver une solution à son problème de créances.

La décision de l'organisme francophone réjouit Mme Samson, qui dit vivre depuis un an avec la hantise de ne pas se faire rembourser. À la suite des conseils de son avocat, elle ne s'est pas présentée à l'assemblée générale exceptionnelle, mais confie tout de même que d'après ce qu'on lui a rapporté, les événements prenaient une bonne tournure. « L'impasse va se dénouer et cela va aller de l'avant, donc je suis super excitée », répond-elle en entrevue.

L'ancienne employée rappelle la situation de 2010 : « il y avait des chèques de bailleurs de fonds qui étaient garantis et qui ont pris du retard. Alors pour assurer une opération, considérant qu'il n'y avait pas de liquidité, j'ai fait une avance sur ma carte de crédit, pensant qu'ils allaient me rembourser un mois plus tard quand ils allaient recevoir le chèque. Quand j'ai quitté mon poste, les fonds n'étaient toujours pas là. » Avec ses démarches juridiques et la décision de l'AFN, Danielle Samson devrait recevoir la totalité de son remboursement incluant les intérêts avant le 31 décembre 2011.

Une pratique répandue

Avec le recul, Mme Samson argumente que l'utilisation d'une carte de crédit personnelle est une réalité des organismes à but non lucratif. « À partir de cette expérience vécue, j'ai comparé avec d'autres organismes à travers le pays et la situation se vit partout, car on nous oblige à réaliser des projets avant le 31 mars, mais on nous envoie des sous très tard dans le courant de l'année, ce qui oblige les organismes à se serrer la ceinture et pour ceux qui n'ont pas de liquidité, ça devient un peu plus difficile. »

Selon Léo-Paul Provencher, le directeur général de la fédération franco-ténoise basée à Yellowknife, l'utilisation d'une carte de crédit personnelle d'un employé devrait être une pratique exceptionnelle qui devrait être évitée puisque cette pratique peut mettre en péril la situation d'un employé.

« On ne connaît jamais les détails de l'avenir d'une organisation. Cela arrive que des périodes particulières où des événements fassent que la trésorerie des organismes est certainement mise à rude épreuve. Il est fréquent que les organisations aient des périodes où la trésorerie est en difficulté et les façons de se dépanner de [cette situation] appartiennent à chaque administration », présente M. Provencher.

Éric Corneau prétend que depuis déjà un an, le conseil d'administration a mis en place une procédure pour qu'une telle situation ne se reproduise plus. « L'utilisation de carte de crédit personnelle n'est tout simplement plus autorisée pour les employés de l'AFN », tranche le président.

Territoires du Nord-Ouest
Assemblée législative
Comité permanent des opérations gouvernementales

Audience publique

Exprimez votre opinion devant le Comité permanent

Le Comité permanent des opérations gouvernementales, présidé par M. Kevin Menicoche, tient une audience publique pour connaître l'opinion des résidents du Nord sur le projet de loi suivant :

Projet de loi nº 10 : *Loi sur le Fonds du patrimoine des Territoires du Nord-Ouest*
Ce projet de loi vise à instituer le Fonds du patrimoine des Territoires du Nord-Ouest dans lequel des sommes seraient versées à la suite d'un vote de l'Assemblée législative et investies pour une période minimale de 10 ans. L'Assemblée législative pourrait ensuite approuver des retraits limités ayant pour seul objet de profiter aux résidents des TNO. La responsabilité de la gestion du Fonds reviendrait au Conseil de gestion financière, formé de tous les ministres du Conseil exécutif.

L'audience publique portant sur le projet de loi nº 10 aura lieu le vendredi 20 mai 2011
dans la salle de réunion A de l'édifice de l'Assemblée législative, à 12 h.

Vous pouvez consulter ce projet de loi en visitant le site Web de l'Assemblée législative au www.assembly.gov.nt.ca, sous l'onglet Travaux de la Chambre.

Les personnes et les organismes qui désirent se présenter devant le Comité au sujet de ce projet de loi doivent communiquer avec la commis principale dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous. Les demandes d'aide aux déplacements pour permettre aux demandeurs de se présenter devant le Comité lors de l'audience publique doivent parvenir à la commis principale. Toute demande est sous réserve de l'approbation du Comité.

Pour présenter vos arguments par écrit, pour parler lors des audiences ou pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Jennifer Knowlan
Commis principales des comités
Assemblée législative des TNO
Tél. : 867-669-2241 ou 1-800-661-0784 (sans frais)
Courriel : jennifer_knowlan@gov.nt.ca

Si vous souhaitez vous exprimer en l'une ou l'autre des langues officielles des Territoires du Nord-Ouest, veuillez communiquer avec la commis principale.

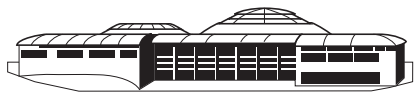

Territoires du Nord-Ouest
Assemblée législative
Comité permanent du développement économique et de l'infrastructure

Audiences publiques portant sur la *Loi sur la faune*

Exprimez votre opinion devant le Comité permanent

Le Comité permanent du développement économique et de l'infrastructure est responsable de l'examen du projet de loi suivant. Afin de sonder l'opinion des Ténois concernant ce projet de loi, le Comité visitera diverses collectivités à l'échelle des Territoires du Nord-Ouest.

Projet de loi nº 9 : *Loi sur la faune*
Ce projet de loi remplace la *Loi sur la faune*. Il modernise les processus de gestion de la faune afin de les harmoniser avec les accords sur des revendications territoriales. Il comprend des mises à jour de dispositions portant sur la récolte d'animaux de la faune et de mesures visant à protéger l'habitat faunique.

Les audiences auront lieu aux dates et aux endroits suivants :

Hay River
Mardi 19 mai 2011
Salle de réception du Ptarmigan Inn, à 19 h

Whatì
Mercredi 25 mai 2011
Centre culturel, à 19 h

Dettah
Jeudi 26 mai 2011
Gymnase de Dettah, à 19 h

Déline
Vendredi 27 mai 2011
Centre culturel à, 14 h

Norman Wells
Samedi 28 mai 2011
Salle Melnyk de la Légion royale canadienne, à 18 h

Fort Good Hope
Mercredi 1er juin 2011
Salle communautaire du conseil, à 15 h

Fort Liard
Lundi 6 juin 2011
Salle communautaire, à 19 h

Jean Marie River
Mardi 7 juin 2011
Salle commémorative Henry Ekali, à 18 h

Fort Simpson
Mercredi 8 juin 2011
Centre des loisirs, à 19 h

Vous pouvez consulter les projets de loi en visitant le site Web de l'Assemblée législative au www.assembly.gov.nt.ca, sous l'onglet Travaux de la Chambre.

Les personnes et les organismes qui désirent se présenter devant le Comité au sujet de ce projet de loi doivent communiquer avec la commis principale dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous. Les demandes d'aide aux déplacements pour permettre aux demandeurs de se présenter devant le Comité lors de l'audience publique doivent parvenir à la commis principale. Toute demande est sous réserve de l'approbation du Comité.

Pour présenter vos arguments par écrit, pour parler lors des audiences ou pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Jennifer Knowlan
Commis principales des comités
Assemblée législative des TNO
Tél. : 867-669-2241 ou 1-800-661-0784 (sans frais)
Courriel : jennifer_knowlan@gov.nt.ca

Si vous souhaitez vous exprimer en l'une ou l'autre des langues officielles des Territoires du Nord-Ouest, veuillez communiquer avec la commis principale.

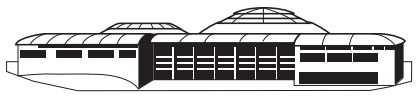

Chronique TNO Santé

Le don d'organes… un don de vie!

Avez-vous déjà entendu parler de dons d'organes ou de tissus ? Connaissez-vous les dernières volontés de vos proches, en ce qui concerne le don d'organes? Si non, vous n'êtes pas les seuls. En effet, le taux de dons d'organes au Canada demeure médiocre malgré les efforts déployés pour l'accroître ces dernières années. Ceci ne veut pas dire nécessairement que les Canadiens manquent d'altruisme ou ont un mauvais système de recrutement de donneurs. Par exemple, un faible taux de dons peut parfois témoigner d'un faible taux de blessures et d'une meilleure qualité des interventions médicales. En outre, une longue liste d'attente pour les transplantations peut indiquer que les patients survivent plus longtemps qu'autrefois. Néanmoins, des études ont révélé que 50 % des Canadiens n'étaient pas au courant des dernières volontés de leurs proches concernant le don d'organes et de tissus. Or c'est la famille qui décide si le don des organes d'un parent défunt aura lieu.

Don d'organes et de tissus et la réglementation

En grande partie, des dons ont lieu après la mort cérébrale, critère traditionnel de détermination de la mort. La plupart des morts cérébrales surviennent à la suite de traumatismes tels un accident de la route ou une blessure infligée par une arme à feu. Depuis 2006, toutefois, dans certaines circonstances particulières, on accepte des dons à la suite d'un diagnostic de mort cardiaque. En décembre 2007, le règlement fédéral sur le don et la transplantation d'organes et de tissus est entré en vigueur. Selon Santé Canada, il a pour objet « de réduire au minimum les risques potentiels pour les receveurs canadiens ».

Le don d'organes,
parlez-en avec votre famille.

La décision de faire un don d'organes demande une grande réflexion. La famille doit fonder sa décision sur les souhaits du parent décédé. Le problème réside dans le fait que, dans de nombreux cas, les proches ne savent tout simplement pas ce que la personne défunte aurait souhaité. Selon la région où vous habitez, vous pouvez signifier votre volonté de donner vos organes de diverses manières :

- en signant votre carte d'assurance-maladie;
- en apposant un autocollant de « donneur d'organes et de tissus » sur votre carte d'assurance-maladie ou sur votre permis de conduire;
- en apposant votre signature sur une carte émise à cet effet par les autorités provinciales;
- en le signifiant clairement à votre famille et vos proches.

Le saviez-vous?

- En 2010, sur 119 donneurs, 430 organes ont été prélevés et transplantés chez 371 patients.
- Chaque donneur a aidé en moyenne 4 personnes.
- Chaque donneur d'organes peut sauver jusqu'à 8 vies et dans tous les cas aider plusieurs personnes.

Source : Sonya Norris, Don et présentation d'organes au Canada, Division des sciences et de la technologie, Bibliothèque du Parlement, juin 2009.

À la découverte des arts des Territoires du Nord-Ouest

Procurez-vous le portefolio, partez à la rencontre de nos artistes et réalisez votre propre collection de fiches d'identification Spectaculaire!

Pour un tourisme responsable et interactif.
Rencontrez!
Échangez!
Vivez!

CDETNO
Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest

1-866-849-9139 www.cdetno.com

Vote étudiant 2011

L'école Boréale passe au vote

Vendredi dernier, le 29 avril, les élèves du secondaire de l'école Boréale se sont rendus aux urnes afin de pratiquer leur futur devoir de citoyen.

Édith Vachon-Raymond

Afin de simuler le vote pour s'initier à un devoir qui sera le leur, dans les prochaines années, les élèves du secondaire de l'école Boréale, en quasi simultané avec 512 155 autres élèves à travers le Canada, se sont rendus aux urnes, le vendredi 29 avril dernier. Ce programme d'élection parallèle, organisé par Vote étudiant 2011, en était à sa quatrième édition.

Mason Bruneau, Andrew Payeur, Jordan Hordal et Désirée Bouchard, des élèves de 9e année, ont dirigé ce scrutin, selon les règles émises par Élections Canada. Pour Mason Bruneau, à qui la responsabilité de compter les votes est revenue, l'exercice était intéressant : « On va pouvoir voter plus intelligemment [lorsque le temps viendra]. » Pour sa part, Andrew Payeur s'est targué d'avoir influencé sa mère dans son choix électoral : « J'ai dit à ma mère pour qui voter! » Il a d'ailleurs trouvé l'exercice plutôt « cool ».

Les quatre élèves de 9e année, sous la supervision de leur enseignant, André Chabot, ont eu à préparer leurs camarades à voter. Ils ont effectué de la recherche et créé des affiches ainsi que des présentations. « Nous sommes allés voir le débat des candidats », a rapporté Désirée Bouchard, qui a aimé son expérience. « Auprès de mes élèves, ça a été un grand succès », a partagé M. Chabot qui a vu l'intérêt envers les élections augmenter, entre le début de ces dernières et le grand jour, lundi dernier.

Les résultats d'élection Boréale : un gouvernement élu néo-démocrate et une opposition égale entre le Parti vert, le Parti libéral du Canada et le Parti conservateur. « C'est intéressant de voir le nombre de votes pour le Parti vert chez les jeunes », a rapporté M. Chabot. Ce dernier croit que la présence de l'environnement dans les écoles a certainement contribué à cet intérêt.

« J'ai été étonné de voir le nombre de participants à ce programme [à travers le pays] », a aussi souligné l'enseignant. En effet, ce sont 3 416 écoles dans 229 circonscriptions différentes, dans tout le Canada, qui se sont jointes à l'exercice. Dans Western Arctic, quatorze écoles ont participé, dont les écoles secondaires d'immersion française Sir John Franklin (Yellowknife), St-Patrick (Yellowknife) et l'école élémentaire Sir Alexander Mackenzie (Inuvik). Les résultats à l'échelle ténoise? 41 % ont voté pour le Nouveau Parti démocratique, 23,8 % pour le Parti conservateur, 15,6 % pour le Parti libéral du Canada, 15,4 % pour le Parti vert et 4,1 % pour l'Animal Alliance Environment Voters Party of Canada. À l'échelle nationale? Un gouvernement minoritaire conservateur (30,8 %) avec une opposition néo-démocrate (26 %). Les libéraux ont quant à eux récolté 19,9 %, le Parti vert 17,4 % et le Bloc Québécois 1,2 %.

« Un nombre record d'écoles et d'élèves ont participé au programme Vote étudiant 2011. Des dizaines de milliers d'enseignants ont inclus la démocratie dans leur programme d'études lors de cette élection. Le futur de notre pays dépend de l'efficacité des enseignants à développer les capacités de citoyenneté chez nos jeunes », a d'ailleurs mentionné Taylor Gunn, directeur des élections du Vote étudiant 2011.

L'émission Couleurs sur les ondes de Radio Taïga a suivi le dévoilement des résultats durant la soirée des élections. Dans le studio de Yellowknife, Suzette Montreuil, Linda Bussey et Dwayne Wohlgemuth ont livré leurs commentaires politiques sous la modération de Patrick Giguère. Ce dernier faisait un retour derrière le micro après cinq années de silence radio. (Photo : Maxence Jaillet)

Demandez la version PDF du journal

Trois bonnes raisons pour passer au PDF :
1.C'est rapide et vous obtenez le journal la journée même de sa parution.
2. C'est plus respectueux de l'environnement.
3. Ça fait économiser le journal

Sans frais pour les abonnés actuels qui demandent le transfert.

Envoyez simplement un message à direction_aquilon@mac.com en indiquant votre nom et votre adresse actuelle de livraison et le transfert se fera dans les jours suivants.

Quel est votre plan?

Nous voulons connaître votre plan de sécurité!

Les employeurs en règle peuvent nous soumettre leurs plans de sécurité jusqu'au lundi 9 mai et être en compétition pour la première place sur la Rue de la sécurité pour 2011. Il y aura des prix pour le plan le plus novateur, pour la meilleure représentation du thème *Quel est votre plan?* et le meilleur plan.

Ou participez à notre défi corporatif à l'Hôtel de ville le 6 mai - la date limite d'inscription est le mercredi 4 mai.

Le dé jeuner sera fourni par la Fédération du travail des Territoires du Nord.

Pour plus de renseignements, écrivez à **naosh@wscc.nt.ca**, appelez au **920-3876** ou visitez le **www.wscc.nt.ca/naosh.**

La Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail

Du 1er au 7 mai 2011

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité et de l'indemnisation au travail

Élection fédérale

« Avec lui depuis le début »

Après sa troisième campagne réussie, le directeur de campagne du député Bevington se livre à une analyse.

Maxence Jaillet

Mark Heyck a commencé comme bénévole durant la première campagne électorale de Dennis Bevington en 2000. Depuis 2004, il dirige les campagnes du député néo-démocrate et vient de célébrer, ce lundi 2 mai, une troisième victoire consécutive.

Selon lui, ce qui a fait la différence encore une fois cette année, c'est que les gens des TNO ont appris à très bien connaître M. Bevington, son intégrité et son travail. « C'est ce que les Ténois veulent voir dans leur représentant au Parlement. De plus, la montée de l'appui au Nouveau Parti démocratique à travers le pays nous a vraiment élevés encore plus haut aux Territoires. Lorsque nous parlions aux électeurs durant la dernière semaine de la campagne, nous pouvions sentir que ce soutien se manifestait ici également. »

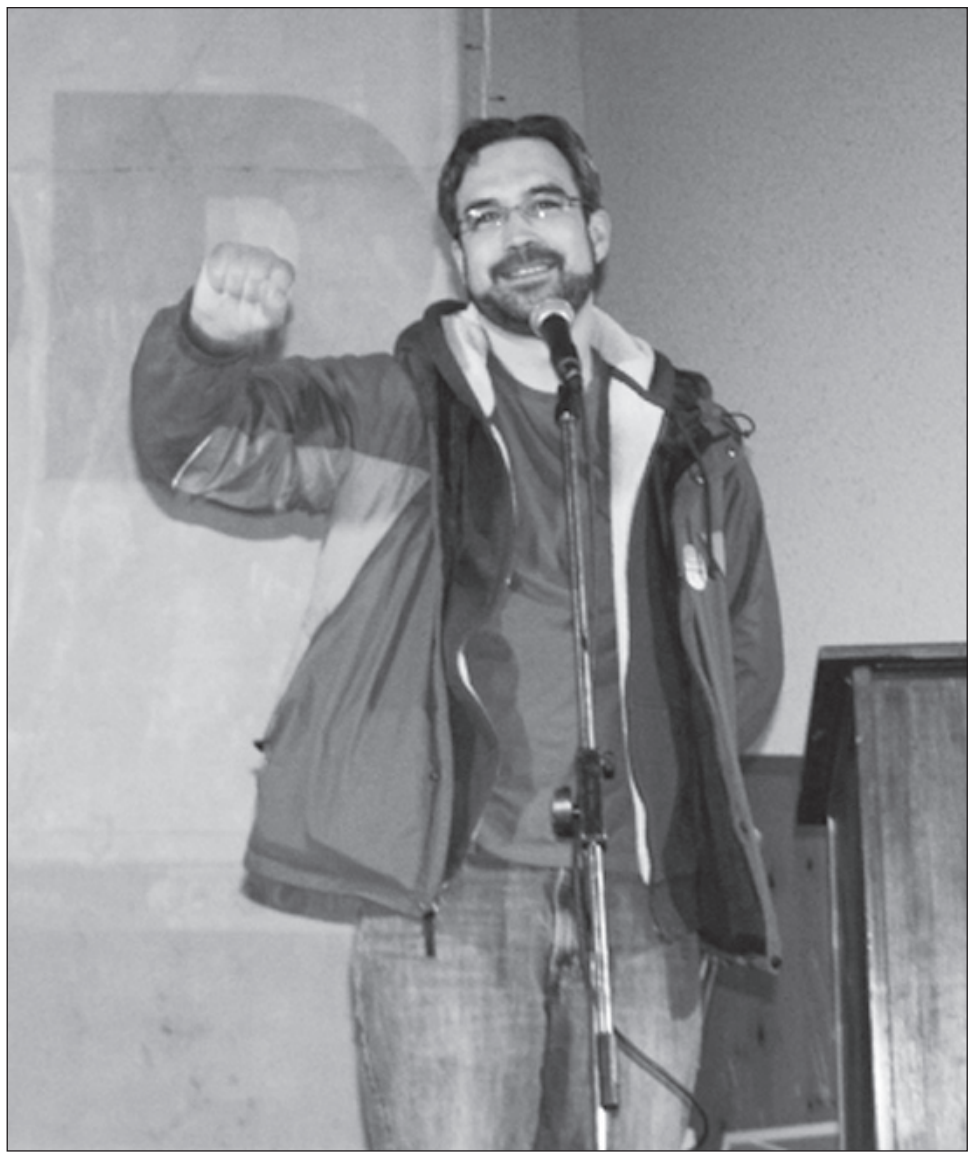

Mark Heyck est l'homme derrière les succès consécutifs du député du Western Arctic. Cette année, il avoue que la vague néo-démocrate qui a submergé le Québec s'est sentie jusqu'aux rives de l'océan Arctique. (Photo : Maxence Jaillet)

Mark Heyck estime que « plusieurs valeurs du NPD se sont alignées avec certaines valeurs chéries par les Québécois et les francophones du Canada depuis longtemps, mais que durant cette élection, il s'est produit un retournement où les électeurs québécois et canadiens ont bien regardé ce à quoi le NPD tenait et l'on soutenu avec leur vote. » Il mentionne que cela a indéniablement commencé dans la belle province, mais qu'il y a eu un déversement à travers le pays pour rejoindre les TNO également.

Avec quelques jours de recul, le directeur de campagne avoue que son équipe et lui pensaient que cette course à Ottawa serait plus serrée pour Dennis Bevington. « Nous spéculions qu'il y aurait un résultat plus serré entre les trois candidats du NPD, du Parti conservateur et du Parti Libéral. Mais durant la dernière semaine, on a bien senti que l'on prenait franchement les devants. Nous avions des adversaires de haut calibre. »

Ce dernier pense que pour cette dernière campagne, ce sont entre 150 et 200 bénévoles qui ont permis d'obtenir ce résultat. « Seulement pour le jour du scrutin, nous avions environ 50 bénévoles qui étaient soit scrutateurs soit chauffeurs pour conduire les électeurs au bureau de vote, d'autres travaillaient au bureau de campagne… même si nous n'étions pas présents dans toutes les collectivités, nous avions des scrutateurs dans les grands centres de vote, tel que Yellowknife, Hay River, Fort Simpson, Fort Smith, Norman Wells et Inuvik. »

Alors que la date limite pour soumettre les rapports financiers de cette campagne fédérale se situe au début du mois de septembre, le directeur de campagne affirme qu'il déposera sa déclaration bien avant cette date. « Après avoir fait vérifier le rapport par un comptable, on peut le soumettre à Élections Canada qui le publiera en ligne sur son site Internet environ cinq mois plus tard. » Il mentionne qu'aux TNO, le budget maximal pour une campagne fédérale est de 86 000 ou 87 000 dollars. Ce qui est un peu plus que dans le Sud vu la réalité géographique. « La dépense la plus importante est la publicité, qu'elle soit faite sur Internet, à la télévision, à la radio, dans la presse écrite ou sur pancarte, c'est ce qui coûte le plus cher. Les trajets à travers les Territoires sont aussi très importants, vu le coût des billets d'avion pour se rendre dans les différentes collectivités », explique celui qui a été le seul à être payé durant cette campagne.

APPEL DE DEMANDES

Les centres de services régionaux du MÉCF acceptent actuellement les demandes pour le Fonds de développement de l'alphabétisation communautaire.

Le Fonds de développement de l'alphabétisation communautaire fournit de l'aide financière aux organismes communautaires pour leur permettre de concevoir et de mettre en œuvre des programmes locaux qui visent l'amélioration des capacités de lecture et d'écriture.

Parmi les programmes admissibles au financement, mentionnons :

- Les services d'alphabétisation et les activités d'alphabétisation familiale intergénérationnelles.
- L'alphabétisation en milieu de travail.
- Le tutorat individuel et en petits groupes et les activités d'alphabétisation en salle de classe.
- L'élaboration des ressources d'alphabétisation dans les langues officielles.
- Les volets d'alphabétisation dans les centres et les programmes pour les jeunes.
- Le soutien de transition pour les jeunes des établissements correctionnels afin de leur permettre d'acquérir des capacités de lecture et d'écriture.
- Les programmes d'alphabétisation alternatifs pour les jeunes qui ne fréquentent pas l'école.
- L'élaboration de plans d'alphabétisation communautaire.
- Les compétences en recherche d'emploi : rédiger un curriculum vitæ, passer des entrevues, planifier sa carrière.
- Les compétences sanctionnées par un certificat, pour aider les participants à augmenter leur employabilité.
- Les compétences en alphabétisation et en numératie appliquées à des situations professionnelles.
- L'alphabétisation technologique de base.
- L'alphabétisation et la santé : aide à l'accès aux renseignements sur la santé.
- Le soutien à l'alphabétisation afin d'encourager une vie active et indépendante chez les personnes âgées.

Pour faire une demande de financement, les candidats doivent remplir le dossier de demande pour le Fonds de développement de l'alphabétisation communautaire et nous le faire parvenir. La priorité sera accordée aux dossiers reçus avant 16 h, le vendredi 20 mai 2011 (date limite reportée). Les demandes reçues après cette date risquent de ne pas avoir accès à une aide financière.

Pour que l'on vous envoie un dossier de demande ou pour de plus amples renseignements, contactez votre centre de services régional du MÉCF au :

Centre de services du MÉCF du Slave Nord
Tél. : 867-766-5100

Centre de services du MÉCF de Hay River
Tél. : 867-874-5050

Centre de services du MÉCF de la région du Dehcho
Tél. : 867-695-7338

Centre de services du MÉCF de Fort Smith
Tél. : 867-872-7425

Centre de services du MÉCF d'Inuvik
Tél. : 867-777-7365

Centre de services du MÉCF de la région du Sahtu
Tél. : 867-587-7157

Territoires du Nord-Ouest Éducation, Culture et Formation

Territoires canadiens

Travailler pour l'Arctique

Le 9e forum des premiers ministres territoriaux ajuste la vision septentrionale des territoires canadiens.

Maxence Jaillet

Les trois premiers ministres des territoires se sont réunis une dernière fois autour de leur table de travail qu'ils ont bien nommée « The Northern Forum ». Une dernière fois, car de ces trois joueurs charismatiques

Eva Aariak, Floyd Roland et Dennis Fentie se sont réjouis de la collaboration qu'ils ont entretenue durant les dernières années. (Photo : Maxence Jaillet)

que sont Eva Aariak (Nunavut), Floyd Roland (TNO) et Dennis Fentie (Yukon), l'un d'eux, le premier ministre du Yukon, a profité de cette 9e édition pour annoncer qu'il quittait la politique territoriale.

En conférence de presse le 28 avril dernier, après les sincères courtoisies d'usage envers M. Fentie (un des fondateurs de ce forum), les leaders septentrionaux ont tout de même exposé le fruit de leurs précédentes rencontres qui se voulaient axées sur l'énergie et les changements climatiques. Ils ont ainsi distribué deux documents unilingues et soigneusement illustrés : l'un explique simplement la stratégie panterritoriale adoptée pour faire face aux impacts des changements climatiques alors que l'autre fait état de l'inventaire des projets énergétiques renouvelables entrepris en 2009 à travers les territoires canadiens.

Les trois premiers ministres ont également énuméré les enjeux auxquels ils se sont attaqués durant leur rencontre. « En continuation du travail que nous avons conjointement accompli pour placer les territoires canadiens dans un lieu où ils peuvent influencer les décisions nationales afin d'en faire bénéficier nos territoires, nous avons rencontré le représentant canadien du Conseil de l'Arctique », de déclarer Floyd Roland.

Selon les gouvernements territoriaux, le forum est tombé à point pour préparer la toute prochaine Réunion ministérielle du Conseil de l'Arctique. Cette biennale se déroulera à Nuuk, au Groenland, dès le 12 mai 2011 et marquera la 10e édition des réunions des huit pays membres du Conseil de l'Arctique que sont le Canada, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Russie, la Suède et les États-Unis.

La réinstauration du poste d'ambassadeur de l'Arctique, l'identification des priorités arctiques et la mise en place d'un fonds pour la création d'un secrétariat autochtone ont fait partie des sujets discutés en vue d'assurer une position canadienne unie pour cette réunion. Alors que le Canada prendra la présidence du conseil dès 2013, les trois territoires espèrent tirer leur épingle du jeu sur des sujets qui affectent particulièrement leur population. « Nous avançons des solutions pour obtenir des collectivités durables et en santé, afin d'aider le gouvernement à améliorer les soins de santé dans nos régions », présente le premier ministre ténois. Les territoires souhaitent la prolongation d'un fonds de 30 millions de dollars pour poursuivre les différentes initiatives propres aux trois territoires, mais profondément ancrées dans le reste de l'Arctique. Les TNO possèdent un plan sur trois ans qui se concentre sur le bien-être, l'accessibilité, et la durabilité des services. Le Yukon a établi le syndrome d'alcoolisme fœtal comme étant sa priorité et cherche à identifier de meilleures stratégies pour l'identification, le transfert d'information et la prévention de ce fléau. Le Nunavut quant à lui se penche sur la prévention des maladies chroniques au sein de sa population.

L'hôte du forum a poursuivi l'énumération des enjeux nordiques avec l'accessibilité au logement abordable, la dévolution, le maintien de l'ordre dans le Nord et les besoins en infrastructure.

En réponse aux questions de la presse des trois territoires, le premier ministre Floyd Roland a avancé que les futurs changements au sein des gouvernements territoriaux pourraient modifier quelque peu cette vision septentrionale, mais assure « que les nouveaux gouvernements en place étudieront ces politiques et essayeront de trouver des moyens pour les améliorer ».

Territoires du Nord-Ouest
Assemblée législative
Comité permanent du développement économique et de l'infrastructure

Audience publique portant sur des projets de loi

Exprimez votre opinion devant le comité permanent

Le Comité permanent des programmes sociaux, présidé par M. Tom Beaulieu, tient une audience publique pour connaître l'opinion des résidents du Nord sur le projet de loi suivant :

Projet de loi no 3 : ***Loi sur les opérations électroniques***
Ce projet de loi prévoit la reconnaissance des communications et des documents électroniques sous le régime des lois des Territoires du Nord-Ouest. Il définit des normes minimales que doivent respecter les documents et les renseignements électroniques lorsqu'ils sont utilisés lors d'opérations, notamment celles avec les organismes publics et les opérations commerciales.

Projet de loi no 4 : ***Loi corrective de 2011***
Ce projet de loi propose des changements mineurs d'ordre administratif à de nombreuses lois des Territoires du Nord-Ouest. Ces changements mineurs, simples et non controversés concernent 27 lois.

L'audience aura lieu :

à Yellowknife
le jeudi 12 mai 2011
dans la salle de réunion A de l'édifice de l'Assemblée législative, 12 h à 13 h.

Vous pouvez consulter les projets de loi en visitant le site Web de l'Assemblée législative au www.assembly.gov.nt.ca, sous l'onglet Travaux de la Chambre.

Les personnes et les organismes qui désirent se présenter devant le Comité au sujet de ces projets de loi doivent communiquer avec la commis principale dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous. Les demandes d'aide aux déplacements pour permettre aux demandeurs de se présenter devant le Comité lors de l'audience publique doivent parvenir à la commis principale. Toute demande est sous réserve de l'approbation du Comité.

Pour présenter vos arguments par écrit, pour parler lors des audiences ou pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Gail Bennett
Commis principale aux opérations
Assemblée législative des TNO
Tél. : 867-669-2343 ou 1-800-661-0784 (sans frais)
Courriel : gail_bennett@gov.nt.ca

Si vous souhaitez vous exprimer en l'une ou l'autre des langues officielles des Territoires du Nord-Ouest, veuillez communiquer avec la commis principale.

Demandez la version PDF du journal

Trois bonnes raisons pour passer au PDF :
1.C'est rapide et vous obtenez le journal la journée même de sa parution.
2. C'est plus respectueux de l'environnement.
3. Ça fait économiser le journal

Sans frais pour les abonnés actuels qui demandent le transfert.

Envoyez simplement un message à
direction_aquilon@mac.com
en indiquant votre nom et votre adresse actuelle de livraison et le transfert se fera dans les jours suivants.

Postes Canada

Possibilité de grève à compter du 25 mai

Maud Cucchi

OTTAWA – Depuis que sa dernière convention collective est arrivée à échéance en janvier dernier, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), qui comprend 54 000 membres, fait planer la menace d'une grève qui serait déclenchée le 25 mai prochain si les négociations entamées avec Postes Canada n'aboutissent pas. Ce conflit affecterait les centres de tri et les services de distribution du courrier.

« Ça fait 14 ans qu'on n'a pas utilisé la grève comme moyen de pression », rappelle en entrevue Denis Lemelin, président national du STTP, se félicitant du résultat quasi unanime à la tenue ou non d'une grève. « 94% de nos membres ont voté en faveur, avec un taux de participation record, ce qui reflète toute une année de travail », évoque le président, sans pour autant préciser les chiffres de cette participation.

Une première ronde de négociations avait déjà eu lieu à l'automne 2010. Elle portait alors sur l'amélioration des services offerts à la population dont l'expansion de la livraison à domicile, la prolongation des heures d'ouverture, ainsi que la mise en place de services bancaires et financiers. Les dernières revendications, après une offre globale rejetée en mars, visent avant tout à garantir la protection des effectifs et des emplois, estime le syndicat. Ce dernier avance que malgré une dixième année de profits, Postes Canada propose d'importants reculs et un régime à deux vitesses, ce que le STTP juge inacceptable.

Remplacer les congés de maladie par un régime d'assurance-invalidité de courte durée, instaurer un régime de retraite à cotisations déterminées pour les nouveaux employés au lieu du régime actuel à prestations déterminées, de telles mesures inquiètent le STTP.

« Nous devons dès maintenant adopter une position ferme si nous voulons maintenir le service postal public et éviter que les futurs travailleurs et travailleuses ne subissent une détérioration de leurs conditions de travail », tranche Denis Lemelin. Pour Postes Canada, il s'agit surtout de pallier l'augmentation de la concurrence ainsi que l'utilisation croissante des moyens électroniques au détriment du courrier traditionnel.

« C'est une période primordiale pour les employés des postes. Avec les changements qui s'amorcent notamment depuis l'intégration de nouvelles technologies en 2009, le contexte est différent. Les enjeux sont importants pour l'avenir des conditions de travail dans les 15, 20, voire 25 prochaines années », prévient Denis Lemelin, également négociateur en chef du STTP.

« Les négociations se poursuivent à un rythme pas très accéléré, l'employeur attend peut-être les élections fédérales. La grève viendrait alors en dernier recours », déplore-t-il, tout en restant confiant que le processus de discussions menées jusqu'à présent évitera le pire. Une journée d'action sera organisée le 11 mai pour sensibiliser le public.

L'Aquilon s'organise

Devant la possibilité d'une grève à Postes Canada, *L'Aquilon* tentera de mettre sur pied un réseau de distribution alternatif, basé sur un dépôt d'exemplaires dans les associations francophones des TNO et d'inciter les abonnés qui n'habitent pas à Fort Smith, Hay River, Inuvik ou Yellowknife à s'abonner à la version électronique (PDF) du journal.

Il est possible d'effectuer le changement en envoyant un message à direction_aquilon@mac.com.

Petites annonces

Emploi

Projet Liberté en français et en anglais!
Nous cherchons des entrepreneurs bilingues qui aimeraient développer un revenu supplémentaire à domicile.
Évaluation et formation gratuite. www.see-it-do-it.com

Emploi

(MOMS EARNING MORE) Travail à domicile, temps plein ou partiel
Aucune vente
Aucun inventaire
Aucun risque
Visitez www.Danie.momserningmore.com
Ou (780) 459-6483

Astrologie/horoscope

15 MINUTES GRATUITES au 1-866-9MEDIUM. *CONNEXION MEDIUM* la référence en voyance pour des milliers de Québécois satisfaits. 2.59 $/min www.ConnexionMedium.ca 1-900-788-3486, #83486 Fido/Rogers/Bell, 24h/24 7j/7

Recherche logement

Une famille de professionnels est à la recherche d'un logement (housesittings, appartement,chalet,suite au sous-sol, roulotte chauffée, etc.) du 14 mai au 1er juillet pour un contrat à l'hôpital. Nous sommes non-fumeurs, propres et fiables. (867) 456-4728 ou karinedubon@hotmail.fr

Chambre à Louer

Meublée à 5 minutes à pied du centre-ville de Yellowknife. Libre dès le 1er Mai. Laveuse sécheuse. Possibilité de stationnement. Appelez au 446-1022 (en soirée après 18 h)

Curves

Recherche entraîneurs de circuit/réceptionniste
Si vous avez beaucoup d'énergie, une personnalité extravertie et une passion pour la mise en forme faites parvenir votre CV à : yellowknifecurves@gmail.com Ou présentez-vous chez Curves Avant le 5 octobre 2010. Emploi à temps partiel.

Services légaux

Si vous desirez obtenir des services légaux en français : Matte Legal Services est une firme d'avocat qui offre des services en français. Matte Legal Services est situé à Fort Simpson. Boîte Postale 124, Suite 158, 9925-102 Avenue, Fort Simpson NT X0E 0N0
Tél. : 1 867 695 3388 Fax : 1 867 695 3389. Courriel rockmatte@gmail.com

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1-800-267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

DEMANDE DE PROPOSITIONS
Assainissement de l'environnement (hydrocarbures pétroliers)
CT101067
– Sachs Harbour, TNO –

Le contrat concerne la conception et construction d'un système pour enlever et assainir des sols contaminés aux hydrocarbures pétroliers, la construction d'une installation de traitement par épandage et l'exécution de toutes les autres activités en lien avec l'assainissement des hydrocarbures pétroliers à trois endroits différents.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Bureau régional du Slave Nord, 5015, 44e Rue, Yellowknife TNO, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 24 MAI 2011

Les entrepreneurs peuvent obtenir les documents de demande de propositions par l'entremise du bureau de l'Association de la construction des TNO en composant le 867-873-3949.

Renseignements généraux :
Clayton Ravndal
Administrateur des contrats
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7662

Renseignements techniques :
Marc Whitford
Agent de projet
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-920-3177

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

APPEL D'OFFRES
Combustible de chauffage, essence et carburant diesel selon les besoins
SO050817
– Yellowknife, N'Dilo et Dettah, TNO –
Essence et carburant diesel (approvisionnement par carte d'accès et approvisionnement d'urgence)
SO050795
– Yellowknife, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO, 5009, 49e Rue, Yellowknife NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 24 MAI 2011

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du 19 avril 2011.

Renseignements généraux :
Administrateur des contrats
Division de la gestion des biens et Services des contrats et de l'approvisionnement
5009, 49e Rue C. P. 1320
Yellowknife NT X1A 2L9
Tél. : 867-873-7230
Fax : 867-920-4112
Courriel : pwstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

DEMANDE DE PROPOSITIONS
Conseillers en matériel, mobilier et installations (non médicaux)
SO425402
– Yellowknife, TNO –

Le ministère des Travaux publics et des Services du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest sollicite des propositions de la part d'entrepreneurs et de personnes qualifiés pour fournir des services de consultation selon les besoins en matériel, mobilier et installations (non médicaux).

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO, 5009, 49e Rue, 3e étage, Yellowknife NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 24 MAI 2011.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents de demande de propositions à l'adresse précitée.

Renseignements généraux :
Administrateur des contrats
Division de la gestion des biens
Services des contrats et de l'approvisionnement
Tél. : 867-873-7230
Fax : 867-920-4112
Courriel : pwstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Transports

APPEL D'OFFRES

Rainurage de la piste
CT101062

- Aéroport de Norman Wells, TNO -

Le travail consiste à effectuer le rainurage de la piste 09/27.

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports de Yellowknife, aux TNO, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 25 MAI 2011.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à compter du 27 avril 2011 à l'adresse précitée.

Veuillez noter qu'une rencontre avant soumission aura lieu à 15 h, le 10 mai 2011, au 4922, 48e Rue, dans la salle de conférence du 4e étage, à Yellowknife, aux TNO.

Renseignements généraux :
Charlene Lloyd
Tél. : 867-920-8001

Renseignements techniques :
Aldin Jansen
Tél. : 867-873-7695

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

---

Indian and Northern Affairs Canada / Affaires indiennes et du Nord Canada

Occasions d'emplois

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) – Iqaluit, Nunavut

Gestionnaire, Environnement (Anticipé) et Gestionnaire, Eaux

Ouvert aux citoyennes et citoyens canadiens résidant au Canada et à l'étranger.
Numéro de référence : IAN11J-010807-000016 **Date limite : le 20 mai 2011**
Salaire annuel : 86,871.00$ to 102,067.00$ par année plus des primes intéressantes pour affectation dans le Nord, qui comprennent une aide au titre des voyages pour congé annuel.

Adjoint (e) en ressources humaines

Ouvert aux citoyennes et citoyens canadiens résidant au Canada et à l'étranger.
Numéro de référence : IAN11J-010807-000014 **Date limite : le 20 mai 2011**
Salaire annuel : $46,883.00 to $50,755.00 par année plus des primes intéressantes pour affectation dans le Nord, qui comprennent une aide au titre des voyages pour congé annuel

Le Bureau régional du Nunavut du Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada offre des occasions d'emplois stimulantes pour son équipe d'environement, d'eau et des ressources humaines au Nunavut, région arctique canadienne de prédilection. Nous sommes à la recherche d'un gestionnaire, environnement, un gestionnaire, eaux et d'un (e) adjoint (e) en ressources humaines. Si vous souhaitez travailler au sein d'une équipe dynamique, cherchez un emploi qui comporte un large éventail de tâches et visez l'excellence en matière de services à la clientèle, cette possibilité d'emploi est pour vous.

Conditions d'emplois:
-Les exigences relatives à la fiabilité doivent être respectées au moment de la nomination.
-Réussite de l'examen médical de Santé Canada (s'il y a lieu)
-Serment/déclaration solennelle

Pour plus d'information sur les critères pour ce poste pour obtenir les modalités de candidature, prière de visiter le site **www.emplois.gc.ca**, ou d'appeler au numéro Infotel 1-800-645-5605 ou au numéro ATS 1-800-532-9397. Pour plus d'information sur le Ministère d'Affaires indiennes et du Nord Canada, visitez notre site web carrières : http://www.ainc-inac.gc.ca/emp/cw

This information is also available in English..

Canada

ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Infirmier autorisé, services médicaux Équipe volante du troisième étage

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 39,36 $ l'heure (soit environ 76 752 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8512 **Date limite :** 13 mai 2011

Infirmier autorisé, services médicaux

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 39,36 $ l'heure (soit environ 76 752 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8513 **Date limite :** 13 mai 2011

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée et indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

Territoires du Nord-Ouest

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment

Aides de clinique médicale

Services de santé et services sociaux de Yellowknife
Soins de santé primaires **Yellowknife, TNO**

Deux postes à durée déterminée jusqu'en novembre 2011

Le traitement initial est de 26,67 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8295 **Date limite :** 11 mai 2011

Coordonnateur Perfectionnement professionnel et préparation à l'emploi

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation
Éducation supérieure **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 43,16 $ l'heure (soit environ 84 162 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8524 **Date limite :** 13 mai 2011

Agents des ressources humaines

Ministère des Ressources humaines **Yellowknife, TNO**
Services de gestion et de recrutement

Trois postes à durée indéterminée

Le traitement initial est de 41,24 $ l'heure (soit environ 80 418 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8521 **Date limite :** 13 mai 2011

Directeur de la vérification interne de niveau I

Ministère des Finances **Yellowknife, TNO**
Bureau de la vérification interne

Poste à durée déterminée de trois ans

Le traitement initial varie entre 51,72 $ et 61,75 $ l'heure (soit environ entre 100 854 $ et 120 413 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8518 **Date limite :** 1er juin 2011

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Agent des services à la clientèle

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation
Aide au revenu **Hay River, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial varie entre 35,92 $ et 42,88 $ l'heure (soit environ entre 70 044 $ et 83 616 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 351 $.

Nº du concours : 8520 **Date limite :** 16 mai 2011

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Centre des services à la clientèle de Hay River, Ministère des Ressources humaines, 62, Woodland Drive, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1. Fax : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Prix des lecteurs Radio-Canada

Chacal, mon frère arrache la palme

C'est finalement Gracia Couturier qui a été récompensée par le jury du Prix des lecteurs Radio-Canada pour son roman *Chacal, mon frère*, publié aux Éditions David en 2010.

Maud Cucchi

OTTAWA – C'est finalement Gracia Couturier qui a été récompensée par le jury du Prix des lecteurs Radio-Canada pour son roman *Chacal, mon frère*, publié aux Éditions David en 2010. Le jury, composé de huit personnes venues des quatre coins du Canada, a fait connaître le nom de la gagnante lors d'une émission spéciale diffusée sur les ondes de la télévision publique le vendredi 22 avril.

Depuis sa création en 2000 par la Première Chaîne de Radio-Canada, ce prix littéraire d'abord destiné à des écrivains originaires du Nord de l'Ontario, puis franco-ontariens, a su toucher un plus large public bibliophile en s'étendant, en 2007, à l'ensemble de la francophonie canadienne.

Cette année, la remise du prix était présidée par Antonine Maillet, récipiendaire de nombreuses récompenses littéraires (dont le Goncourt en 1979 pour son roman *Pélagie-la-Charrette*) et notamment connue pour son œuvre *La Sagouine*.

« Cela prouve quelque part qu'il y a de la démocratie », a commenté la présidente d'honneur, se félicitant du choix cornélien auquel le jury a été confronté durant les délibérations. L'une des jurés a d'ailleurs confié que « plusieurs votes ont été nécessaires pour départager les finalistes car nous voulions une majorité absolue ».

La gagnante a été désignée parmi cinq autres auteurs issus d'un milieu francophone minoritaire, Andrée Christensen (Vanier, Ontario), Lise Gaboury-Diallo (Saint-Boniface, Manitoba), Louis L'Allier (Sudbury, Ontario) et André Lamontagne (Vancouver, Colombie-Britannique). La diversité des écrivains choisis mais également celle des membres du jury (résidents d'Edmonton, d'Hamilton, ou encore de Lambton) a pour but de promouvoir la richesse de la francophonie canadienne.

Née dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick en 1951, la lauréate Gracia Couturier habite à Moncton depuis les années 1970. Elle a publié en 1997 son premier roman *l'Antichambre*, suivi de *Je regardais Rebecca* (1999), tous les deux parus aux Éditions d'Acadie. Sa bibliographie comprend également une dizaine de textes de théâtre et des scénarios pour la télévision ainsi que des albums pour la jeunesse.

Son dernier roman *Chacal, mon frère* se déroule dans le village forestier de Madawaska. Il dépeint le récit de deux frères que tout oppose; jalousie, haine, désir de destruction vont se cristalliser à partir d'une histoire de succession à la mort du père et de conquêtes amoureuses.

« On n'écrit pas pour les prix, mais quand c'est là, c'est une certaine reconnaissance, surtout quand ça vient des lecteurs », confie-t-elle le sourire aux lèvres, tout en reconnaissant qu'un tel prix va permettre de redonner une seconde vie à son livre publié il y a déjà un an.

« J'ai mis très longtemps à l'écrire, une couple d'années…pendant 30 ans, il a vieilli comme un bon vin. Avant, je n'étais pas assez mûre, ce livre a beaucoup été influencé par ma vie, par mes expériences personnelles », explique-t-elle. Deux autres romans sont en cours d'écriture, de même qu'une pièce de théâtre et des scénarios.

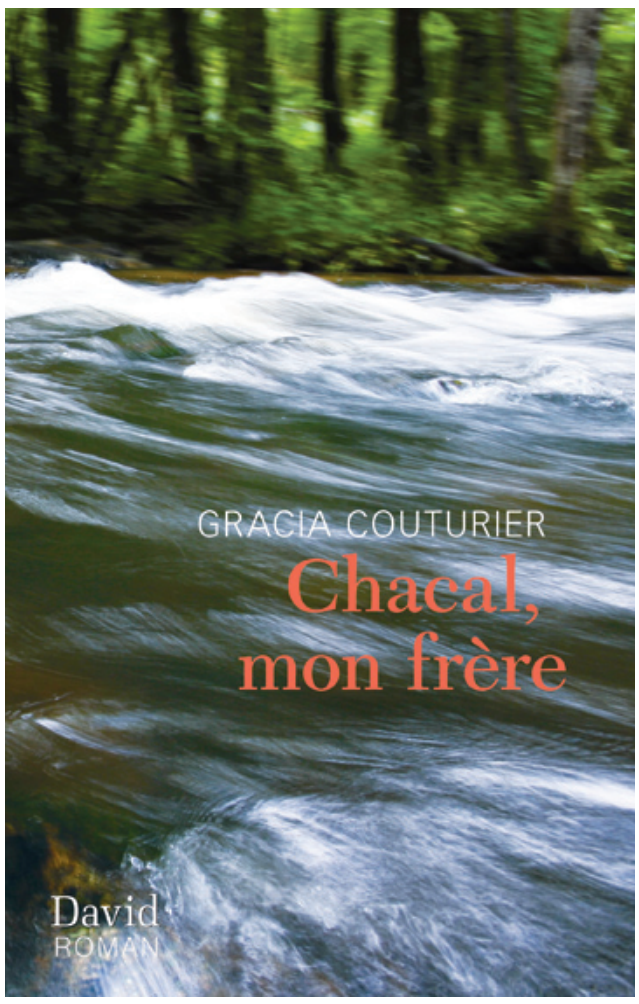

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME N^{O} 144

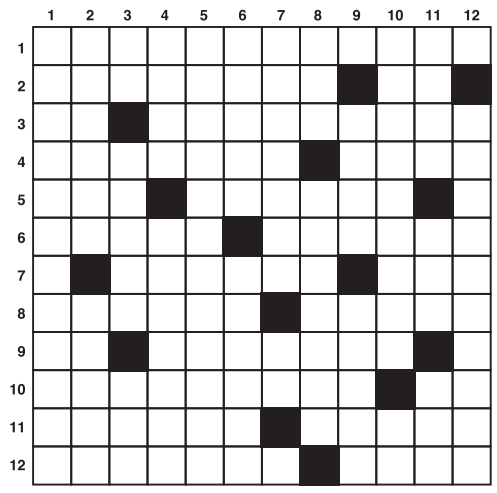

HORIZONTALEMENT

1- Création d'une nouvelle fenêtre dans l'oreille interne.
2- Excitai la compassion de. – Tellement.
3- Prêt pour le bain. – Différons.
4- Ondoyas. – Élan spirituel.
5- Suc épuré d'un fruit cuit. – Apprit les rudiments d'une science.
6- Désire, convoite. – Autrefois, on s'en servait pour conserver les momies.
7- Relatif aux autochtones de l'Amérique. – Époque.
8- Titulaire d'un droit d'usage. – Substance amorphe dans l'écorce du chêne.
9- Canadien Pacifique. – Caoutchouc durci.
10- Détesteraient. – Doublée.
11- Allais ça et là. – Dans le Gers.
12- Mathématicien suisse (1796-1863). – Plantes vivaces.

VERTICALEMENT

1- Ornements de peu de prix pour la toilette féminine.
2- Prêtre romain. – Graminée.
3- Négation. – Remédia. – Colère.
4- Profession. – Introduisis par la bouche dans l'estomac.
5- Peignoir que l'on porte après le bain.
6- Personne qui abuse de son autorité. – Elle s'étend au large de la Bretagne occidentale.
7- Sang. – Négation.
8- Interjection. – Tante.
9- Brame. – Poète persan d'inspiration mystique.
10- Se dit de volumes de carène égaux. – Doublée.
11- Frotte d'une substance grasse. – Canton suisse. – Commune des Alpes-Maritimes.
12- Divisées, coupées.

RÉPONSE DU N^{O} 144

Horoscope

SEMAINE DU 8 AU 14 MAI 2011

Bélier

BÉLIER
Plusieurs choses vous font réfléchir au sujet de votre vie amoureuse. Vous ressentez l'amour d'une manière très puissante. Vous en êtes très étonné. Cependant, vous faites preuve d'une grande discrétion.

Taureau

TAUREAU
Le Soleil vous apprend à vous faire confiance, surtout en ce qui a trait à votre vie extérieure. Il est possible que vous soyez appelé à revoir des gens avec lesquels vous avez déjà vécu des conflits. Maintenant, tout peut s'harmoniser.

Gémeaux

GÉMEAUX
Vous devez déterminer plusieurs choses sur le plan de votre vie matérielle. Cela vous demande beaucoup de courage et de détermination. Vous voulez que l'on vous donne ce qui vous est dû.

Cancer

CANCER
Maintenant, vous êtes capable de faire face à plusieurs choses. Vous êtes capable de reconnaître les personnes qui ne sont pas loyales. Exigez la vérité. La planète Neptune vous apporte une grande sensibilité et vous pouvez être sûr de la valeur de ce que vous vivez intérieurement.

Lion

LION
Vous vous sentez très près moralement des gens que vous côtoyez dans votre vie professionnelle. Vous en apprenez beaucoup sur eux. Il est même possible que vous ayez un projet commun.

Vierge

VIERGE
Vous êtes très heureux sur plusieurs plans de votre existence. Vous voyez ce qui peut être bon pour vous. Attendez-vous à de grandes surprises en ce qui a trait à votre vie affective.

Balance

BALANCE
Vous aimez comprendre rapidement ce que vous vivez, mais présentement cela n'est pas facile. Certaines choses échappent à votre analyse. Essayez de vous reposer et tout deviendra meilleur.

Scorpion

SCORPION
Vous ne voulez pas faire erreur en attendant certaines choses d'une personne. Avec le Nœud Nord (nœud ascendant de la Lune), vous serez capable de savoir assez rapidement si ce que vous espérez est possible.

Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous vivez présentement une situation qui vous demande d'être très présent moralement. La planète Saturne vous bouscule : vous devez assumer de nouvelles responsabilités. Vous ne vous attendiez pas à cela.

Capricorne

CAPRICORNE
Vous avez besoin de donner beaucoup d'attention à la personne que vous aimez. Cela est vraiment formidable. Bientôt, vous vous rendrez compte à quel point vous recevez sur le plan sentimental.

Verseau

VERSEAU
Vous avez un grand sens de l'honnêteté et présentement vous ne voulez pas qu'il soit mal perçu. Vous avez des choses importantes à dire et vous aurez le courage de le faire. Soyez-en convaincu.

Poissons

POISSONS
La planète Pluton vous fait comprendre rapidement à quel point certaines choses n'ont pas de valeur pour vous. Vous êtes en train de vous en détacher d'une manière vraiment imprévisible.